

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Procuration : 0

Votants : 26

L'an deux mil vingt quatre

Le : **8 avril**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **26 mars 2024**

OBJET : D2024-3-8

Programme pluriannuel de gestion 2023-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L

Absente : BERTHELON S

Secrétaire de séance : Murielle MOINARD BOUTENEGRE

Le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) a adopté un Programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

Afin de déclarer ce programme pluriannuel d'intérêt général, une enquête publique a été lancée par arrêté préfectoral du 19 janvier 2024.

Dans le cadre de cette enquête publique, la commune de Brie est appelée à donner son avis sur ce Programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure dont le résumé, non technique, est présenté en annexe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable au Programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 avril 2024

Pour copie conforme :

En Mairie, le 9 avril 2024

Le Maire,